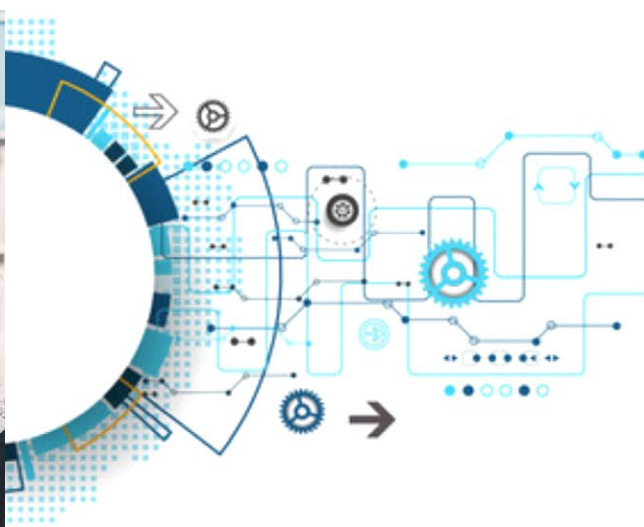


BOURSES POUR L'ASCENSEUR SOCIAL

Fondation Anny et Henri Marchetta



SOUS L'ÉGIDE
DE LA
FONDATION
DES ARTS ET
MÉTIER



LA VOCATION

Créée en 2014, la Fondation Anny et Henri Marchetta a pour vocation d'aider des jeunes à accomplir leurs projets professionnels au travers d'études supérieures industrielles qu'ils auraient eu des difficultés à financer eux-mêmes. Annuellement, la Fondation attribue des bourses pour permettre aux étudiants les plus méritants d'avoir les moyens de mener à bien des perspectives scolaires et professionnelles en adéquation avec leurs projets de vie.

Trois critères guident l'appréciation de sélection des dossiers :

- le projet individuel et la motivation de l'étudiant,
- sa capacité de réalisation,
- la situation personnelle et familiale.

Les bourses sont octroyées pour accompagner l'étudiant sur toute la durée de ses études.

LES AMBASSADEURS

La Fondation des Arts et Métiers est représentée sur l'ensemble de la France par des Ambassadeurs dont le rôle est de promouvoir et déployer ses actions sur tous les territoires. À ce titre, les Ambassadeurs mettent en relation les Lycées et la Fondation, établissent les contacts avec les Proviseurs, les Professeurs Principaux, font fonctionner la Fondation localement, assurent la mise en place des Parrains.

LES PARRAINS

La Fondation bénéficie du réseau des Arts et Métiers. De nombreux professionnels en activité ou récemment libérés de leurs missions professionnelles s'occupent des jeunes sélectionnés pour les accompagner et les soutenir dans le cadre de leurs études supérieures et de leur insertion dans la vie professionnelle.

Notre Société Civile ne peut pas laisser sur le bord du chemin les jeunes dont l'envie d'apprendre et la capacité personnelle sont entravées par des difficultés d'accès aux études supérieures, quelles soient financières, culturelles ou familiales.

Les aider par l'attribution de bourses est essentiel. Les soutenir tout au long de leur parcours d'études par la présence d'un parrain pour les aider et les guider sur le chemin de la réussite est aussi fondamental.

LE MÉCÉNAT

Devenir Mécène au sein de la Fondation Anny et Henri Marchetta, abritée par la Fondation des Arts et Métiers c'est contribuer à faire fonctionner l'Ascenseur Social. C'est soutenir des jeunes motivés par un vrai projet professionnel. C'est renforcer la fierté d'appartenance de vos Collaborateurs, tout en donnant une image positive de votre Entreprise à vos Clients et vos Partenaires. C'est prouver votre engagement sociétal.

Vous aussi devenez Mécène de la Fondation Anny et Henri Marchetta et participez à aider ces jeunes qui ont les capacités, l'envie mais le manque de moyens financiers pour mener à bien leur projet d'études.

Rejoignez-nous pour faire fonctionner l'Ascenseur Social.

Montant des bourses attribuées

2 niveaux de participation :

- **15 000 €** pour des études de la terminale au diplôme d'école d'ingénieur
- **5 000 €** pour des études de la terminale au Diplôme Universitaire Technologique

Montant du mécénat financier

- **30 000 €** soit 2 bourses de scolarité jusqu'au diplôme d'ingénieur
- **20 000 €** soit 1 bourse de scolarité jusqu'au diplôme d'ingénieur et 1 bourse jusqu'au D.U.T.
- **15 000 €** soit 1 bourse de scolarité jusqu'au diplôme d'ingénieur ou 3 bourses jusqu'au D.U.T.
- **10 000 €** soit 2 bourses jusqu'au D.U.T.

Votre opération de mécénat vous permettra une réduction fiscale de 60% du montant du don dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT (application selon les règles en vigueur).

Exemple : pour 15 000 €, le coût réel pour l'entreprise sera de 6 000 €.

Depuis sa création...

4

ANNÉES DE
FONCTION-
NEMENT

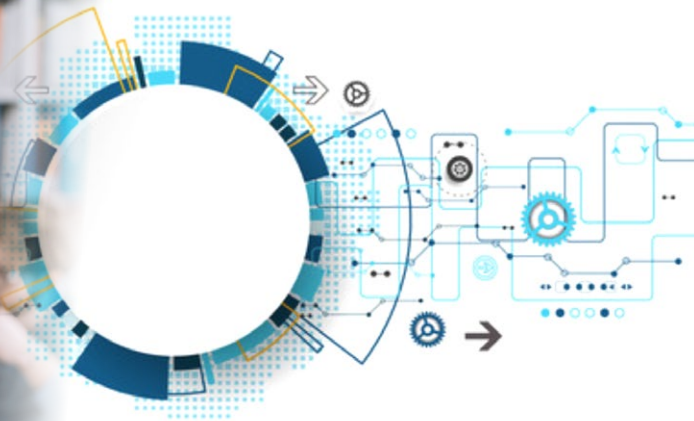
78

BOURSES
D'ÉTUDES
ATTRIBUÉES

16

LYCÉES
PARTENAIRES

La Fondation Anny et Henri Marchetta est abritée au sein de la Fondation des Arts & Métiers. Ingénieurs, proviseurs, professeurs, parents d'élèves, gadzarts ont permis à ce projet de devenir une réalité dans toute la France avec notamment l'aide financière du Groupe MECALAC dont Henri Marchetta est le Président.



SOUS L'ÉGIDE
DE LA
FONDATION
DES ARTS ET
MÉTIERES



LES PARTENAIRES

21 lycées sont partenaires de la Fondation. Ils sont porteurs de cette mission d'ascenseur social et de développement de la technologie. Nous détectons avec eux les meilleurs talents afin de les soutenir dans leur projet.

- Lycée Mimard, Saint Etienne (42),
- Lycée Pablo Neruda, Saint Martin d'Hères, Grenoble(38),
- Lycée de l'Albanais, Rumilly, Aix-les-Bains (74),
- Lycée Gustave Eiffel, Bordeaux (33),
- Lycée Nicéphore Niepce, Chalon sur Saône(71),
- Lycée Marie Curie, Nogent sur Oise (60),
- Lycée Jules Haag, Besançon (25),
- Lycée La Martinière, Lyon (69),
- Lycée Langevin-Wallon, Champigny sur Marne (94),
- Lycée La Découverte, Decazeville (12),
- Lycée Camille Claudel, Digoin (71).
- Lycée Parriat, Montceau les Mines(71),
- Lycée Lachenal, Argonay, Annecy (74),
- Lycée Raoul Follereau, Belfort (90),
- Lycée Vauvenargues, Aix en Provence (13),
- Lycée Loritz, Nancy (54),
- Lycée Renoir, Angers (49),
- Lycée Victor Hugo, Besançon (25),
- Lycée du Hainaut, Valenciennes (59),
- Lycée Saint-Joseph, Hasparren (64),
- Lycée Dumont d'Urville, Caen (14),

NOUS REMERCIONS NOS LYCÉES PARTENAIRES

Participer au programme des bourses de la Fondation Anny et Henri Marchetta c'est renforcer l'image et l'attractivité de votre lycée auprès des meilleurs étudiants de demain.

Mécènes, lycées partenaires, vous souhaitez rejoindre la Fondation Anny et Henri Marchetta, prenez contact avec :

Marie-Pierre Rabineau – Fondation Arts et Métiers
Tél. 03 44 73 12 09 – marie-pierre.rabineau@fondam.fr